

4° L'emploi des diurétiques pour contrebalancer des sécrétions normales exagérées, ou pour prévenir les inconvénients attachés à leur brusque suppression, est, en quelque sorte, le corollaire de l'indication précédente. Il suffit de rappeler que la sialorrhée, la galactorrhée, les sueurs chroniques exagérées, etc., certains flux diarrhéiques, sont souvent guéris par une diurèse ou spontanée ou médicamenteuse.

La sialorrhée, liée chez les jeunes enfants au travail de la dentition et qui acquiert quelquefois une abondance inquiétante, se modifie aussi d'une manière remarquable sous l'influence des diurétiques. Sandras a fait ressortir, avec un grand sens médical, tout le parti que l'on peut tirer de la diurèse comme moyen de révulsion chez les très-jeunes enfants, dans ce groupe si complexe et si grave des accidents que suscite souvent la poussée des premières dents. L'appareil uropoïétique y est intéressé, comme du reste la plupart des appareils organiques; tantôt il y a polyurie, tantôt diminution des urines, souvent alternance de ces deux états. Or on peut remarquer que, quand l'urine est rouge, peu copieuse, et qu'il existe en même temps des accidents sérieux, cinq ou six grains de nitrate de potasse ou quelques cuillerées à café de sirop de Labélonne, administrés dans un véhicule convenable, ramènent les urines et dissipent comme par enchantement les symptômes les plus alarmants en apparence. (*Bullet. de thérap.*, 1839, t. XVI, p. 257.) Il ne faut pas oublier, du reste, l'activité remarquable que présente la sécrétion urinaire chez les enfants. Lehmann a trouvé, en effet, qu'un adulte évacue, en moyenne et par jour, 26 gram. d'urine par chaque kilogr. de son poids; tandis que, chez l'enfant, cette quantité s'élève à 47 gram. par kilogr., c'est-à-dire est à peu près deux fois plus forte.

5° L'indication des diurétiques est également posée quand un poison métallique susceptible de séjourner dans l'économie, de s'y accumuler et d'y produire des accidents en quelque sorte chroniques, se révèle par la physionomie symptomatique qui lui est propre, tel le mercure, le plomb, l'arsenic. En ce qui concerne cette dernière substance, la *Gazette médicale de Paris* a publié, en 1840, un fait d'empoisonnement dans lequel l'analyse des urines, faite par Lecanu le deuxième et le cinquième jour, a décelé la présence d'une quantité notable d'arsenic dans l'urine. L'emploi successif des vomitifs, du peroxyde de fer hydraté et des diurétiques, a amené la guérison. C'est là un enchaînement très-naturel et très-logique de moyens médicamenteux.

6° La même considération est applicable aux poisons animaux et aux virus. Comme pour les poisons chimiques, il est avanta-

geux de maintenir ouverts tous les émonctoires, et l'émonctoire uropoïétique est, de tous, celui qui est le mieux disposé à les éliminer. Les humoristes ont sans doute exagéré la doctrine des *hétérogènes* et de leur élimination, mais elle repose cependant sur des bases assez probables pour qu'on n'hésite pas à recourir aux diurétiques, quelque incertaine, il est vrai, que puisse être leur action dans ces cas.

7° Nous devons encore signaler l'emploi des diurétiques comme agents de dépuration, c'est-à-dire comme moyens de hâter l'élimination, par l'émonctoire rénal, des molécules organiques que le tourbillon incessant de la nutrition a rendues inutiles à la vie. Cette action, toute physiologique, qui s'accuse par l'augmentation des principes solides de l'urine, s'exerce-t-elle également sur des principes morbifiques matériels, et les diurétiques peuvent-ils concourir à la destruction et au rejet de ces principes? Telle est l'opinion d'un certain nombre de médecins. Golding Bird s'en est surtout constitué le défenseur; mais il ne considère comme ayant une propriété dépuratrice réelle que les diurétiques pouvant exercer en dehors de l'économie une action chimique sur les substances protéiques, tels les alcalis et leurs sels, principalement ceux à acides organiques. Ce sont les seuls, en effet, qui augmentent la proportion des éléments solides de l'urine; tous les autres, la cantharide, la scille, la digitale, les baies de genièvre, etc., n'agissent, ainsi que le démontrent les expériences précises de Krammer, qu'en augmentant la partie aqueuse de ce fluide; et de là vient, comme nous l'avons dit, le nom de *nitragogues* ou de dépurants rénaux, attribué aux premiers, et celui d'*hydragogues*, donné aux seconds, qui seraient ainsi les diurétiques particulièrement adaptés au traitement des hydrosies. Ce sont là des vues ingénieuses sans doute, mais qui ont encore besoin du contrôle de la discussion et de l'expérimentation.

## CHAPITRE II

### Dépresseurs de la sécrétion urinaire

L'exagération de la sécrétion urinaire porte le nom de *polyurie*, ou *diabète insipide*. La polyurie peut coïncider avec l'augmentation des matériaux solides de l'urine ou avec leur diminution. Dans le premier cas, on lui donne le nom de diabète *azoturique*; dans le second, celui de diabète *anazoturique*. Le plus habituellement, toutefois, la polyurie est caractérisée par